



## Demande de recours possible suite à un crédit à la consommation

Par **Doudou2307**, le **25/09/2015** à **16:10**

Bonjour maître voilà j'ai souscrit à une carte esy carte un crédit de 3500e à la caisse d'épargne en 2013 je n'est pas pu remboursés tout les mois et là depuis le mois d'avril 2015 je n'est pas rembourser les mensualités que je devais chaque mois malgré plusieurs lettres de relance aujourd'hui le service contentieux m'a appelé pour que je leur régle la somme de 320e avant mercredi 30 septembre sinon ils seront obliger de transmettre mon dossier à l'huissier pour la saisie de mon compte mais vu que je ne touche que les assedic elle m'a dit que l'huissier viendra saisir mes meubles je leur est dit que je venais de faire un dossier de surendettement fin août mais la personne m'a répondu que même si la banque de France les contacte pour la décision elle refuseront sauf si je régle les 320e j'ai peur qu'il vienne me saisir surtout que je suis toute seule pour élever ma fille et je ne touche que 532e de pôle emploi et 40e de soutien familial à la caf.est ce que j'ai un recours pour empêcher la saisie ou pas . Cordialement